

L'avenir de Vale NC devant le Congrès (article DNC)



Les élus du Congrès se sont penchés, le 14 septembre, sur la situation de Vale NC et les offres de rachat au cours d'une session extraordinaire, suite à la demande de 34 élus. En l'absence des représentants de l'usine, qui ont décliné l'invitation, l'assemblée a auditionné les porteurs des deux projets de reprise calédoniens. La séance a fait ressortir les divergences sur la question du nickel et s'est conclue par l'adoption d'un vœu, qui sera transmis à Vale, et la création d'un comité de concertation.

Pas moins de six heures de discussions auront été nécessaires pour parvenir au bout de la séance extraordinaire du Congrès sur la question de l'avenir de Vale NC. Une séance programmée par le président de l'institution, en réponse à la demande de 34 conseillers des groupes Calédonie ensemble, UC-FLNKS et UNI de pouvoir auditionner les porteurs de projet de reprise de l'usine du Sud ainsi que ses dirigeants. Antonin Beurrier, le PDG de Vale NC, a cependant décliné l'invitation, estimant qu'il avait déjà répondu aux questions des élus quelques jours plus tôt, lors d'une commission sur le sujet.

Tout l'enjeu était précisément de pouvoir informer l'ensemble de la population (la séance publique était rediffusée en direct sur la webtélé du Congrès et est toujours visible) sur un sujet aussi important que l'avenir de cette usine qui emploie 5 000 personnes en comptant les emplois directs et indirects. Cette question de la transparence est revenue à plusieurs reprises dans les débats, les élus du groupe Avenir en confiance étant plutôt opposés à ce que la question soit débattue sur la place publique, préférant qu'elle soit abordée en commission par les élus, loin des caméras. Les syndicats, et notamment l'Usoenc, se sont dits, en revanche, plutôt satisfaits que cette séance ait pu avoir lieu.

New Century Resources ayant retiré son offre, c'est André Dang et les représentants de la Sofinor et de la SMSP qui ont été les premiers à être auditionnés. Au hasard de la présentation, Ulrich Reber, directeur de projets de la Sofinor, a indiqué que les négociations étaient entrées dans une nouvelle phase depuis trois jours avec Vale Canada. Deux jours plus tard, le mercredi, une visioconférence devait être organisée afin de poursuivre les échanges. Le « plan » de la Sofinor est de pouvoir obtenir l'autorisation de procéder à une « due dilligence » (procédure de vérifications nécessaires) et de soumettre son offre dans les soixante jours.

Un dossier éminemment politique

La Sofinor devra procéder à des ajustements, notamment pour tenir compte du doublement des garanties environnementales exigées par la province Sud (de 8 milliards de francs, elles sont passées à 16 milliards) ainsi que des investissements complémentaires et de maintenance à réaliser, mais dans l'état, l'industriel envisage de rouvrir la raffinerie pour produire de l'oxyde de nickel, le produit fini prévu à l'origine. La Sofinor ne souhaite cependant pas seulement produire un unique produit, mais aussi bien du NHC, le produit intermédiaire, ainsi que l'oxyde de nickel, afin de ne pas enfermer l'usine sur un seul marché, celui des batteries, qui n'est pas à l'abri d'une rupture technologique. Les métaux tels que le nickel et le cobalt étant une des raisons du coût élevé des batteries, les chercheurs tentent de plus en plus de développer des solutions réduisant le recours à ces matériaux voire pouvant s'en passer totalement.

L'idée est de pouvoir positionner les différents produits de l'usine, aussi bien sur le marché des batteries que de l'inox, qui demeure le principal marché et est toujours en croissance de l'ordre de 4 % par an, selon Ulrich Reber. L'autre point clef est de relancer la raffinerie qui permet de capter la plus grande partie de la valeur ajoutée. Selon la Sofinor, le NHC se négocie à 70 % du prix du London Metal Exchange (LME) alors que l'oxyde de nickel s'échange à 100 % des cours. Un point qui est discutable dans le sens où Vale NC commercialise aujourd'hui son NHC à 79 % et commercialisait son oxyde de nickel à 83 % du LME. Pour la Sofinor, cette décote à 83 % s'explique par la présence d'impuretés dans le produit fini.

Sonia Backes, la présidente de la province Sud, a également interrogé les porteurs du projet sur les garanties techniques concernant le fonctionnement de la raffinerie. Sur ce point, la Sofinor a rappelé le CV de son partenaire industriel, Korea Zinc, l'un des leaders mondiaux en matière d'affinage des métaux, qui a participé au dessin de la raffinerie de Vale NC (il est notamment prévu un investissement de dix milliards

de francs pour simplifier l'affinage), mais aussi à la conception de l'usine d'affinage chinoise de Dalian (VND) qui traite actuellement le NHC calédonien.

Un détail qui n'en est pas un puisque que le cahier des charges de Vale faisait directement référence à la commercialisation, comme l'a souligné le directeur de projet de la Sofinor. Vale demande si le repreneur souhaite conserver son circuit de commercialisation, ce qui était le cas de New Century Resources, mais pas de la Sofinor/Korea Zinc qui dispose de ses propres réseaux. Une position qui ferait sortir complètement Vale des opérations calédoniennes, ce qui n'était pas le cas pour New Century qui aurait continué de raffiner son NHC dans les installations chinoises de Vale. Une information qui peut aider à comprendre la préférence du géant brésilien pour le projet australien.

La question du montage financier a également suscité des inquiétudes chez les élus de l'Avenir en confiance. L'idée est que le capital nécessaire, de l'ordre de 40 milliards de francs (20 milliards de francs pour des investissements et de la maintenance et 20 milliards de francs de fonds de roulement pour assurer la transition et la remise en route de l'usine), soit entièrement apporté par le partenaire industriel Korea Zinc, en contrepartie de l'accès à la ressource minière sur le modèle de l'usine du Nord. Le reste du financement est, de la même façon que New Century Resources, attendu de Vale à hauteur de 50 milliards de francs pour le financement de Lucy et pour environ 30 milliards de francs par l'État au travers du prêt de l'ordre de 20 milliards de francs qu'il avait consenti à Vale NC et qui pourrait être réinjecté dans l'usine et d'une défiscalisation pour 10 milliards de francs.

L'Usoenc demande un délai de six mois

Mais comme l'a souligné André Dang, la Sofinor porte ce projet pour les collectivités calédoniennes. Le montage donne 43 % à Korea Zinc, 5 % à la SPMSC, Société de participation minière du Sud calédonien, qui les possède déjà et, le reste, à savoir 51 %, aux trois provinces calédoniennes. Une proposition qui a fait bondir certains conseillers de l'hémicycle du boulevard Vauban, soulignant l'état de l'endettement de la province Nord et de ses sociétés d'économie mixte. Le directeur général de la SMSP, Karl Therby, s'est montré assez incisif sur ce point qui revient souvent dans les débats. « La SMSP a aujourd'hui 22,5 milliards de francs de dettes auprès de l'AFD et de la Caisse d'épargne Île-de-France, détaille le directeur général. Les 1 154 milliards de dette sont portés par KNS, qui les remboursera avec ses résultats lorsque l'usine tournera à plein régime. Si l'on prend le scénario catastrophe où KNS s'en va, et je rappelle que ce n'est pas le cas, Glencore repartira avec cette dette et ne pourra pas toucher aux massifs puisqu'ils ne sont pas nantis ». (La Sofinor présente, par ailleurs, un endettement de quatre milliards de francs).

Au-delà de l'usine du Nord, c'est toute la question de la stratégie nickel qui est posée et la manière dont le Congrès doit s'en saisir, à savoir dans les bureaux feutrés des commissions ou publiquement, devant les Calédoniens. Si le Congrès ne dispose pas des compétences en matière administrative et environnementale qui relèvent de la province, il est compétent en matière fiscale. C'est à ce titre qu'un comité de concertation a été créé pour rassembler des représentants du Congrès, du gouvernement et de l'instance coutumière autochtone de négociation.

Un vœu a également été adopté pour demander à Vale de « privilégier à tout prix la poursuite d'activités de l'usine du Sud eu égard notamment aux 3 000 emplois qui en dépendent ; de n'envisager aucune mesure fermeture tant qu'un examen sérieux n'aura pas été mené sur les offres de reprise précédemment déposées ou susceptible de l'être ». Deux textes qui devraient faire l'objet de recours, c'est du moins ce qu'a annoncé Sonia Backes, estimant que ces décisions étaient illégales et en dehors du champ de compétences du Congrès.

De son côté, avec le soutien de la direction de Vale NC, l'Usoenc appelait à une mobilisation dans les rues de Nouméa, jeudi, afin de soutenir les salariés de l'usine du Sud et de ses sous-traitants. Des rencontres sont prévues avec les élus de la province Sud, du gouvernement et du Congrès, mais aussi des représentants du haut-commissariat. L'Usoenc devait également déposer un courrier auprès de la direction afin de solliciter un délai supplémentaire de six mois pour trouver un repreneur. Le délai actuel, fixé au 31 octobre, a été jugé beaucoup trop court. Un délai qui permettrait aux élus de se pencher sur une nouvelle stratégie minière.

M.D.